

# Au mieux, une stagnation pour le Maroc en 2016-2017

Les perspectives économiques régionales actualisées par le FMI montrent que la croissance au Maroc stagnerait en 2016-2017 sinon perdrait 0,5 point par rapport à celle enregistrée entre 2014 et 2015, sous l'effet de la baisse de la production agricole.

La moyenne de la croissance au Maroc en 2016-2017 stagnerait, voire perdrait 0,5 point par rapport à celle enregistrée entre 2014 et 2015. C'est ce que vient d'indiquer le Fonds monétaire international (FMI) à l'occasion de la publication le 25 avril des perspectives de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) actualisées. L'institution explique cette évolution par le ralentissement de l'activité économique prévu en 2016, sous l'effet de la baisse de la production agricole, sans en préciser le taux. Mais globalement, le FMI souligne que les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP devront ensemble afficher une augmentation du Produit intérieur brut consolidé de 3,5% en 2016 et de 4,2% l'année suivante, soit les mêmes prévisions que celles annoncées à l'occasion de la publication début avril des Perspectives de croissance de l'économie mondiale. Ainsi, pour le Maroc, la croissance serait confirmée à 2,3% en 2016 et 4,1% en 2017. Dans sa nouvelle publication sur la région MOANAP, le FMI estime qu'après quatre années de stagnation, l'activité économique commence à s'intensifier dans les pays importateurs de pétrole de la région, mais de façon progressive et inégale.

Le taux de croissance, qui est passé de 3% sur la période 2011-2014 à 3,8% en 2015, devrait se maintenir aux alentours de ce niveau en 2016-2017. La baisse des cours du pétrole, le moindre effet de freinage budgétaire et le regain de confiance résultant de l'avancement des réformes engagées récemment - y



Le FMI a publié le 25 avril les perspectives de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan mises à jour.

compris celles visant à réduire les déficits budgétaires et à améliorer le climat des affaires (comme c'est le cas au Maroc) ont accompagné la reprise. Elles ont aussi aidé à contrer l'effet négatif de la montée des risques sécuritaires et des répercussions des conflits régionaux - dont les perturbations des échanges - ainsi que le ralentissement de la croissance chez les partenaires commerciaux exportateurs de pétrole (pays du Conseil de coopération du Golfe - CCG). «Mais, à 10%, le taux de chômage reste élevé, et il l'est encore plus pour les jeunes : 25%. Renforcer la croissance économique et la rendre plus inclusive reste donc un objectif hautement prioritaire», soulignent-ils. À moyen terme, d'importants risques baissiers pèsent sur les perspectives économiques de ces pays.

Une aggravation de la situation sécuritaire ou des tensions sociales, l'apparition d'une certaine lassitude à l'égard des réformes ou l'amplification des retombées des conflits régionaux pourraient compromettre la mise en œuvre des politiques et affaiblir l'activité économique. Les risques extérieurs baissiers se sont aussi intensifiés depuis le mois d'octobre.

Selon le FMI, renforcer la croissance économique et la rendre plus inclusive reste un objectif hautement prioritaire.

Un durcissement et une plus grande volatilité de la situation financière mondiale résultant de l'évolution du taux d'intérêt américain et des turbulences qui ont affecté récemment les marchés financiers mondiaux pourraient faire monter les coûts des emprunts extérieurs, affecter les taux d'intérêt intérieurs et ralentir les entrées de capitaux. L'affaiblissement de la croissance dans les pays du CCG pourrait freiner les envois de fonds, le tourisme, les exportations, l'investissement et l'aide financière publique.

Un fléchissement de la croissance dans la zone euro ou dans les pays émergents aurait des effets similaires. En outre, si les réformes des subventions généralisées à l'énergie ont permis de stabiliser la dette publique, de préserver la stabilité macroéconomique, de protéger les populations vulnérables, «de nouvelles mesures d'assainissement budgétaire sont nécessaires pour engager fermement la dette publique sur une trajectoire viable et reconstituer les marges de manœuvre». Dans certains cas, une plus grande flexibilité du taux de change permettrait aussi de réduire les vulnérabilités et d'améliorer la compétitivité. ■ Moncef Ben Hayoun